Détention des animaux: le facteur humain

Dr Anita Idel, méd. vét., médiatrice dans la gestion du projet santé animale et agrobiodiversité, D-Feldatal et Berlin, à l'occasion du 16e congrès spécialisé de la Protection Suisse des Animaux PSA sur les animaux de rente, l24 avril 2014 à Olten

Qu'il s'agisse de l'homme ou de l'animal, toute perception est liée à des contextes qui influencent le mode sur lequel on perçoit. Ceci concerne la perception de soi autant que la perception des autres - et, en conséquence, la perception de soi influe sur ce que le moi perçoit des autres et des choses et sur la manière dont il les perçoit - ou encore sur le fait de ne pas percevoir...

Les individus ne peuvent exister hors contexte et sont toujours en relation avec un environnement animé ou inanimé. Aucun individu ne peut se percevoir en totale indépendance de son environnement. Les influences extérieures ne peuvent être réduites au point d'être totalement supprimées. Par exemple, un animal en cage le sait ou le sent. L'importance que son espace vital revêt pour cet individu ne décroît en aucune manière dans les proportions auxquelles cet espace vital est réduit. Au contraire - même si ceci peut paraître banal – plus l'espace vital est réduit, plus son importance augmente pour l'individu.

Nous ne pouvons pas percevoir un animal isolé de son contexte, et ce, d'autant moins que l'environnement exerce une double influence, aussi bien sur l'animal que sur nous, qui le regardons. Encore une fois, cela peut paraître banal, mais, lors de la formation déjà, cet aspect revêt une importance capitale. Au cours de mes études de médecine vétérinaire et d'agronomie, nous avons étudié le comportement des poules en cage et celui des cochons sur un caillebotis intégral. Mais comment peut-on connaître le ressenti et les besoins des animaux si l'on n'a jamais été témoin des ébats joyeux d'un poulet prenant un bain de sable ou s'étirant au soleil ? Et l'on peut aussi retourner la question: comment un cochon peut-il «savoir» ce qu'est un cochon s'il n'a jamais somnolé dans une soue ou galopé dans un pré? Pour nous, Allemands, ce galop n'existe guère plus que sous forme d'une expression de notre langue (littéralement, «faire quelque chose comme un cochon au galop», c'est-à-dire faire quelque chose à la va vite). Mais, à mesure que ce galop du cochon disparaît de notre vécu, ce concept finit par ne plus recouvrir grand-chose de tangible et par faire l'objet d'un oubli collectif.

La théorie de la communication nous explique que nous disposons de grandes capacités à filtrer ce que nous pouvons voir et entendre. «Le récepteur décide», c'est-à-dire que le 1er principe est pour ainsi dire: nous déterminons le mode sur lequel nous percevons ou nous décidons ne pas percevoir. Mais ce que nous réussissons peut-être à faire avec la publicité, car nous savons qu'il s'agit de publicité, échoue assez souvent lorsqu'il s'agit d'appréhender des publications scientifiques. Ainsi, la recherche sur les systèmes d'agriculture intensive peut nous amener à des perceptions qui induisent des déductions fausses. Dans les années 70, on a étudié le comportement des vaches qui broutent. Dans ce dessein, on a attaché à leurs pattes un odomètre ou un télémètre avant de les mener au pré le matin. Résultat: les vaches ne faisaient que de courts déplacements et ne mangeaient que peu d'herbe. Ce n'était pas étonnant, mais tout à fait logique, car les vaches arrivaient directement de la salle de traite où l'on venait de leur donner de grandes quantités d'aliments concentrés. Ce résultat n'était pas incorrect, mais induisait cependant des déductions fausses, à savoir que les vaches laitières n'ont besoin ni de beaucoup de mouvement, ni de beaucoup d'herbe...

C'est à des scientifiques courageux que nous devons d'avoir élargi aux animaux utilisés dans l'agriculture l'éthologie telle que nous la connaissons grâce à des publications de vulgarisation scientifique sur les oiseaux sauvages et, en particulier, à l'ouvrage de Konrad Lorenz «Tous les chiens, tous les chats...».

Il faut remonter à quelques décennies seulement pour voir des éthologues comme Beat Tschanz lutter pour faire reconnaître sur le plan juridique, outre la douleur, le rôle important de la souffrance engendrée par la détention des animaux. «Le concept de souffrance utilisé dans le droit de la protection animale est un concept propre à ce droit et n'est pas issu de la médecine humaine ou vétérinaire qui parlent de souffrance dans le contexte de la maladie chronique. Selon le droit de la protection animale, la souffrance est, par définition, causée par des influences ressenties comme contraires à l'essence de l'animal, contraires à ses instincts, et contraires aux instincts vitaux de survie de l'individu et de l'espèce ainsi que par des préjudices portés à son bien-être». (VGH Mannheim 1994, cité d'après Pollmann, U. et Tschanz, B.: La souffrance – un concept du droit de la protection animale. Services vétérinaires et contrôle des produits alimentaires (Leiden – ein Begriff aus dem Tierschutz-recht. Amtstierärztlicher Dienst und Lebensmittelkontrolle, 13. Jg., 234239, 4/2006).

L'industrie agricole étant mue par des intérêts économiques, cette définition qui remonte à 20 ans a constitué une étape capitale dans ce combat. En effet, dans son jugement, la cour administrative du Bade-Wurtemberg accorde aux animaux des sensibilités ou des ressentis. Au vu de ce qu'est la formation en agronomie, il est plus qu'utile de souligner ces faits. Parmi les experts, il ne manquait pas de professeurs pour nous apprendre que nous n'avions pas affaire à des animaux, mais à du matériau animal. Au niveau fédéral, - en 1994 également - la protection de l'environnement a été inscrite dans la Loi fondamentale. Mais il a fallu attendre encore huit ans pour que les trois mots «et les animaux» soient ajoutés à l'art. 20, al. a.

Mais l'éthologie des animaux utilisés dans le monde agricole était un terrain miné pour deux autres raisons supplémentaires liées l'une à l'autre.

- Dans de nombreux domaines des sciences naturelles, la représentation dominante était que ne peut être établi comme vrai que ce qui est mesurable.
- Jusqu'à aujourd'hui, on considère comme antagoniques les sentiments et l'objectivité ainsi que le caractère émotionnel et le caractère scientifique - cette exigence est fort dérangeante.

Le caractère émotionnel et l'objectivité ne s'excluent pas obligatoirement

Lorsqu'on réduit la recherche à ce qui est mesurable, on opère d'emblée une réduction décisive de la tendance et de la pertinence des résultats. Dans la recherche utilisant des animaux, lorsqu'on tente d'ignorer les sentiments, on influence les résultats au moins autant qu'un chercheur qui ne questionne pas l'influence de sentiments existants. De même, le fait de réprimer des sentiments induit une non-perception. Autrement dit, la tentative d'exclure par exemple l'empathie, influe sur l'ensemble de la perception du chercheur.

Dans la recherche sur et pour l'être humain également, il a fallu du temps pour que les sentiments et les émotions soient pris en compte comme les éléments d'un ensemble – comme c'est le cas en immunologie neuropsychiatrique - supplantant ainsi l'idée reçue selon laquelle les sentiments ne s'ajouteraient à l'anatomie et à la physiologie qu'en tant que facteurs quasi annexes. Aujourd'hui, beaucoup de gens savent par expérience quotidienne si leur chien est en forme ou si leur chat est énervé et nombre d'entre eux chercheront au moins à adapter leur propre comportement aux humeurs qu'ils ont perçues chez leur animal. En revanche, l'existence de ces humeurs chez les animaux de rente est d'emblée niée dans l'industrie agricole au niveau de l'architecture des étables et dans la routine quotidienne. Cette négation est souvent une conséquence de l'augmentation des cheptels et constitue donc obligatoirement un dégât collatéral de la détention de masse à caractère industriel.

Dès les débuts de l'éthologie des animaux de rente (biologie du comportement), on a reproché aux chercheurs d'adopter une attitude d'anthropomorphisme et ils ont dû se justifier. On leur a opposé que:

- il ne serait pas possible de comprendre les sentiments d'êtres appartenant à d'autres espèces.
- Toute tentative de faire des recherches sur ce sujet équivaudrait à attribuer des caractéristiques humaines aux animaux.

En conséquence, de nombreux chercheurs se sont cantonnés aux aspects immédiatement mesurables, comme les hormones du stress dans le sang, afin qu'on les perçoive comme scientifiquement crédibles au vu de leurs résultats. Dans un contexte qui veut considérer l'animal comme un matériau, le défi consiste en particulier à aider l'individu animal à conquérir des droits ce qui, au vu de l'augmentation des cheptels animaux, apparaît comme une gageure.

Il est d'autant plus impressionnant de découvrir ce qu'en 1986 déjà, on pouvait lire dans l'exposé des motifs du projet d'une nouvelle loi sur la protection animale. Selon ce texte, non seulement la souffrance, mais aussi le bien-être, renvoient - aussi – à un état physique et psychique qui ne peut être perceptible que par chaque individu, c'est à dire «à un état d'harmonie physique et psychique de l'animal avec lui-même et avec son environnement, caractérisé en particulier par l'absence de douleur et de souffrance». Mais comment mesurer des états psychiques ou prouver le bien-être ou le mal-être? Le texte justifiant ce projet exprime cette approche de manière concrète: «Des signes réguliers du bien-être sont la santé et un comportement normal à tous égards». Mais, quiconque n'a jamais vu un cochon au galop... ne peut pratiquement pas savoir ce qu'est réellement un cochon et ce dont il a besoin. Par conséquent, le comportement normal du cochon est défini selon des paramètres comportementaux «qui sont montrés par la majorité (95 %) des animaux de l'espèce en question, de la race, du sexe ou du groupe d'âge, dans des conditions de détention naturelles ou se rapprochant de la nature».

On voit ici clairement ce qui a été éludé lors de la phase préparatoire de la demande et de l'acceptation de la plupart des permis de construire: l'animal comme individu. Et rien n'a pu changer à ce fait, même si, entre-temps, un domaine particulier de l'éthologie est exclusivement dévolu au sujet complexe de la relation homme-animal (RHA), ainsi qu'à ses conséquences sur le comportement et la performance des animaux.

PERCEPTION VISUELLE, AUDITIVE, OLFACTIVE ET SENSITIVE – nous percevons en permanence, mais nous ne percevons pas en permanence.

Ce choix de perception est en partie conscient, et en partie inconscient. Ces deux attitudes peuvent

- nous approcher de la vérité ou
- engendrer des perceptions trompeuses ou des interprétations faussées et en conséquence
- constituer la base de conclusions, de décisions ou d'actions erronées.

Notre chance est que nous pouvons nous entraîner

- à prendre conscience de notre mode de perception
- à choisir consciemment notre mode de perception.

La non-perception quotidienne constitue à la fois une chance et un risque. Un quotidien très chargé, des prescriptions et des réglementations qui ne cessent de s'accroître font passer au second plan le contact direct des détenteurs d'animaux, ou des observateurs, avec l'animal en tant qu'individu et avec l'animal dans son groupe. La sensibilisation à notre propre capacité à

percevoir peut nous inciter à agir plus consciemment et de manière plus constructive dans nos activités quotidiennes. S'entraîner à percevoir certains aspects du bien-être et de l'écologie d'ensemble d'une entreprise agricole peut aussi contribuer à plus de satisfaction et à de meilleurs résultats pour l'entreprise.

Dans la relation que nous entretenons avec les animaux, il faut toujours prendre en compte que nous sommes la partie d'un tout. Bien souvent, nous pensons réagir au comportement d'un animal – alors qu'il s'agit d'un comportement que nous avons nous-mêmes - inconsciemment - déclenché antérieurement...